



Parc national
des Cévennes

de serres en valats

le magazine du Parc

► Grand Angle

Le voyage de l'eau sous le causse Méjean

► Esprit des Cévennes

La châtaigne dans tous ses éclats

► En chemin

A la découverte de la forêt magique du Mas de la Barque



Orphrys de la passion (*Ophrys passionis*)

Photographe : Sandrine Descaves, technicienne forêt au Parc

Les pelouses caussenardes ne sont pas des gazons anglais ! Les scientifiques nomment de la sorte ces milieux herbacés bas, aux sols maigres. Parfois, ces pelouses se distinguent par la présence de nombreuses orchidées. Ces plantes rusent de subterfuges incroyables de forme et d'odeur : l'insecte, berné et

aveuglé par l'instinct, tente de s'accoupler avec la fleur imitatrice et repart pourdré de grains jaunes vers une autre, participant à la pollinisation croisée. La fragile et discrète *Ophrys passionis* use ainsi d'atours captivants : labelle rouge profond, pétales verts d'eau soulignés de pourpre et fragrance évocatrice envoû-

tant quelques espèces d'abeilles exclusivement... Cette orchidée est très rare, seulement 9 stations ont été relevées entre le causse Méjean et le causse Noir, ce qui en fait une espèce à fort enjeu pour le territoire. Ce spécimen a été photographié le 25 mai 2021 à Saint-Pierre des Trippiers.



Édito

Après une année 2020 particulièrement dense en raison du 50^e anniversaire du Parc et des confinements successifs, cette année 2021 a été l'occasion de lancer de nouveaux projets et de regarder vers l'avenir.

Certes le contexte est toujours délicat. Les restrictions sanitaires n'ont pas permis de maintenir certains événements comme la traditionnelle journée avec le Parc qui devait se tenir à Sainte-Croix-Vallée-Française. La réunion publique autour de l'étude hydrogéologique du Causse Méjean présentée dans ce numéro a également dû être annulée. Si les conditions le permettent, ces deux événements seront reprogrammés au printemps 2022.

Un contexte difficile également pour le territoire et notamment plusieurs éleveurs victimes, depuis cet été, d'attaques de loup. Nos agents sont pleinement mobilisés pour se rendre sur les lieux au plus vite et dresser les constats. De vives tensions ont été observées et des agents ont été victimes d'agressions verbales et de menaces violentes. Si l'établissement public comprend la détresse des éleveurs dans de tels moments, il condamne la violence de ces propos. Le Parc national a toujours soutenu l'agropastoralisme et des solutions ne pourront être trouvées que par le dialogue dans un climat apaisé.

C'est justement dans une logique d'échange et de renforcement des systèmes d'élevage dans un contexte avéré de changement climatique, que le Parc a lancé en 2021 une expérimentation sur les prairies naturelles. Économes en travail et en intrants, elles présentent en effet de nombreux atouts. Une douzaine d'agriculteurs ont été accompagnés pour améliorer la productivité de ces surfaces et mieux les valoriser.

De même, cette année le Parc a recruté 6 agents saisonniers pour renforcer l'accueil touristique et faire en sorte que les nombreux visiteurs estivaux puissent profiter pleinement de nos paysages d'exception dans le respect des activités qui s'y déroulent. Ces jeunes du territoire ont pu sensibiliser les touristes sur les sites les plus fréquentés et assurer le lien avec les bergers afin de favoriser la cohabitation entre activités pastorales et touristiques. Cette mission a été très bien accueillie et sera reconduite l'année prochaine.

Valoriser l'agropastoralisme sera par ailleurs au cœur du projet de la future Maison du mont Lozère et notamment grâce à une scénographie originale et contemporaine de l'exposition permanente. Le projet scientifique et culturel, fondement de l'exposition, a été adopté lors du conseil d'administration de septembre dernier. L'ouverture de cette nouvelle vitrine du territoire est prévue en 2024.

En attendant cette ouverture, des manifestations ont lieu sur le terrain. C'est ainsi que le mont Lozère a été le théâtre d'une création artistique baptisée «Vadrouille». Après un an de résidence au Bleyard, le collectif *Lundi Soir* a dévoilé cet été 7 créations sonores accessibles sur le sentier de Stevenson. Une invitation à découvrir différemment ces paysages emblématiques du Parc national des Cévennes.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Henri Couderc
Président du conseil d'administration



5. Actualités

12. Esprit des Cévennes

La châtaigne dans tous ses éclats

13. Grand angle :

*Le voyage de l'eau
sous le causse Méjean*

18. Mon paysage a du caractère

Le lac des Pises

19. Le coin jeunesse

20. En chemin

*A la découverte de la forêt magique
du Mas de la Barque*

22. Bloc-notes

De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 - 2428-3002 - Commission paritaire n° 538 - Dépôt légal : décembre 2021. Magazine semestriel.

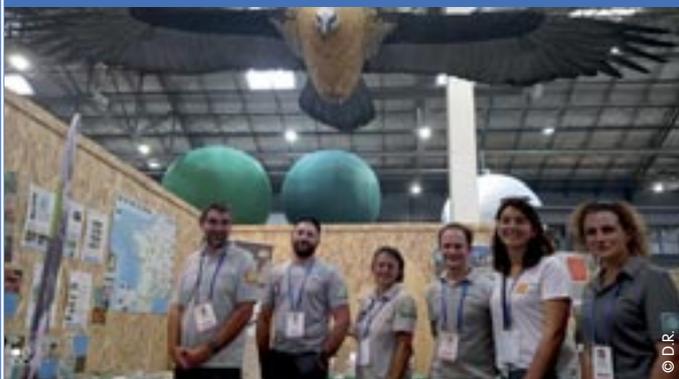
Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. +33(0)4 66 49 53 00 - www.cevennes-parcnational.fr - Directrice de la publication : Anne Legile - Rédactrice en chef : Natacha Maltaverne - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Jocelyn Fonderflick, Eric Dessoliers, Sandrine Descaves, Adrien Majourel, Stéphane Maurin, Herminie Gravier, Pauline Roux - Cartographe : Kisito Cendrier - Maquette : Olivier Prohin - Impression : Imprimerie Maraval. Tirage : 42 000 exemplaires - Photo de couverture : Philippe Crochet.

PEFC 10-31-1248 / Certifié PEFC / pefc-france.org

L'actu en images

Les parcs nationaux au congrès mondial de la nature

Des agents des parcs nationaux étaient présents au congrès mondial de la nature de l'UICN qui s'est déroulé du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille. Une délégation du Parc national des Cévennes conduite par son président Henri Couderc était présente. Les présidents des parcs ont ainsi rencontré Bérangère Abba. La secrétaire d'État chargée de la Biodiversité a annoncé la création, en 2022, de 20 postes pour les parcs nationaux dont 10 pour le nouveau parc de Forêt. Ce congrès a également été l'occasion pour les agents de sensibiliser le public aux actions conduites par l'établissement au sein du stand "Espace génération nature".



© D.R.

Zen, le plus célèbre vautour moine du causse

En avril dernier, un couple de vautour moine (ils sont 29 sur le territoire) a choisi d'installer son nid dans un arbre situé à 30m de l'un des sentiers les plus fréquentés du territoire : le sentier des Corniches. L'unique oeuf a éclos le 2 mai provoquant la curiosité des randonneurs et un peu d'inquiétude chez les agents du Parc et de la LPO. Allait-il survivre au dérangement ? Une signalétique a été mise en place appelant les randonneurs à la plus grande discrétion et une veille a été assurée. Baptisé Zen en raison du calme dont il a fait preuve lors de son baguage, le jeune vautour moine a pris son envol le 7 septembre à l'âge de 4 mois grâce à la vigilance de tous !



© C. Devevey - PNC



© A. Mojourel - PNC

Sylvie Coisne et Léa Barré remportent le SylvoTrophée !

Le 23 septembre dernier, le président du conseil d'administration du Parc, Henri Couderc a remis le prix du concours forestier SylvoTrophée 2021 au groupement foncier rural de la SOMICAL représenté par Sylvie Coisne et Léa Barré. La parcelle de 29 ha située dans la forêt de Fretma et Cavalade sur le causse Méjean a été désignée lauréate. Le jury a relevé plusieurs points forts concernant la gestion de cette forêt : sylviculture irrégulière à couvert continu, plantations d'enrichissement en essences feuillues autochtones, valorisation paysagère, accompagnement par des techniciens qualifiés, volonté de transmission du patrimoine entre générations, préservation d'une biodiversité riche.



© P. Marechal - PNC

Une belle dynamique autour de la RICE

À la veille de la manifestation nationale du *Jour de la Nuit*, l'établissement public du Parc, en partenariat avec Alès Agglo, les syndicats de l'électricité du Gard (SMEG30) et de la Lozère (SDEE48) a organisé le 8 octobre dernier, une soirée à Maison Rouge à Saint-Jean-du-Gard afin de mettre à l'honneur les acteurs engagés dans la préservation et la valorisation de l'environnement nocturne. 31 communes ayant rénové plus de 80% de leur éclairage public ont ainsi reçu une plaque "partenaire de la RICE" ainsi que 15 prestataires touristiques bénéficiaires de la marque *Esprit Parc National*. La soirée a également été l'occasion pour l'établissement de présenter son observatoire photographique des paysages nocturnes. Réalisé par le journaliste scientifique Guillaume Cannat sur 11 lieux du territoire, il a pour objectif d'évaluer la pollution lumineuse.



Le Vautour fauve, une espèce emblématique du ciel des Grands Causses

Le Vautour fauve est l'une des 4 espèces de grands rapaces nécrophages présentes sur le territoire du Parc national. Disparu dans les années 1930/40, il a fait l'objet d'une réintroduction en 1981. Une première mondiale, qui n'a pu être possible que grâce au consentement des acteurs locaux et l'implication des éleveurs. Depuis, la population de Vautours fauve n'a cessé de croître avec en 2021, 816 couples nicheurs. Les actions de conservation menées sur les vautours localement par la LPO et le Parc sont reconnues en France et à l'étranger.



© R. Descamps - PNC

Oiseaux) et le Parc ont mis en place, dès le début du programme de réintroduction, une collecte d'équarrissage pour approvisionner un charnier, service alternatif aux collectes classiques réalisées par les entreprises industrielles. Mais avec le retour des vautours, les éleveurs ont très tôt pris l'initiative de laisser les brebis mortes à l'attention des oiseaux, comme autrefois ! Ces pratiques individuelles de dépôt de cadavres d'animaux domestiques en milieu naturel sortant du cadre réglementaire et législatif de l'époque, des solutions ont dû être trouvées afin de les régulariser dans le respect des règles de protection de la santé publique. En effet, depuis le début du 20e siècle, pour des raisons sanitaires et de propagation de maladies, l'État prohibait tout dépôt de cadavres d'animaux domestiques dans la nature.

Un allié des éleveurs

« A partir de 1998 et grâce aux efforts conjoints de la LPO et du Parc, une nouvelle législation donne la possibilité aux éleveurs de créer des placettes d'alimentation au sein même de leur exploitation. Ces placettes leur permettent de pouvoir disposer d'un espace délimité pour déposer les carcasses d'animaux domestiques, ovins et caprins », explique Jocelyn Fonderflick, chargé de mission faune au

Le Vautour fauve fait actuellement partie intégrante des paysages des Causses et des activités agropastorales. Au néolithique, lors de l'avènement de l'agriculture, le bétail s'est substitué aux ongulés sauvages et les carcasses des animaux d'élevage constituent depuis plusieurs millénaires la principale ressource alimentaire des vautours en Europe. Un adage de la Rome antique disait déjà « Ubi pecora, ibi vultures », « là où il y a du bétail, il y a des

vautours ». Dans des conditions naturelles, cette ressource alimentaire constituée de carcasses d'ongulés sauvages ou domestiques, est aléatoire à la fois dans l'espace et dans le temps. Le Vautour fauve s'y est adapté, en étant capable de prospecter de grandes zones pour trouver sa nourriture et d'alterner périodes de jeûne (jusqu'à deux semaines) et forte consommation de viande (jusqu'à 1,3 kg en un seul repas). La LPO (Ligue pour le Protection des

100% des éleveurs sont satisfaits du service d'équarrissage rendu par les vautours

© R. Descamps - PNC



Parc national. Les placettes individuelles d'équarrissage naturel ont favorisé le comportement exploratoire des vautours en rendant leur ressource alimentaire de nouveau aléatoire sur le territoire des Grands Causses, conforme à leur comportement naturel. De plus, ce système de placettes individuelles garantit un service d'équarrissage sans délais, à proximité de l'exploitation et à moindre coût pour les éleveurs. Un service gagnant/gagnant. D'un point de vue sanitaire, les vautours sont un « cul de sac bactériologique » leurs sucs gastriques à pH très acide permet d'éliminer l'ensemble des micro-organismes pathogènes responsables des maladies dans les élevages et ainsi éviter la propagation de ces dernières.

« De nombreuses exploitations agricoles ont souhaité obtenir leur placette individuelle. Il en existe actuellement 103 actives sur le territoire des Grands Causses ».

Une étude sur la ressource alimentaire

Les vautours sont maintenant régulièrement aperçus au nord de la Lozère et dans le Massif central ce qui provoque l'inquiétude d'éleveurs peu habitués à leur présence. Selon certains dires, ils seraient à présent trop nombreux. Face à cette perception, un travail d'enquête réalisé en 2021 par le Parc a permis de

quantifier précisément le tonnage et la saisonnalité des cadavres d'animaux domestiques déposés par les éleveurs des Grands Causses sur ces placettes. Grâce aux données collectées auprès de 56 éleveurs, il a été possible d'extrapoler les tonnages mensuels de la ressource alimentaire déposés par les éleveurs sur les 103 placettes.

Si l'on soustrait les parties non consommables par le Vautour fauve (os, peau et toison), 157 tonnes de ressource alimentaire ont été mises à disposition des vautours en 2020 via le réseau d'équarrissage naturel des Grands Causses (132 tonnes pour les placettes et 25 t pour le charnier). Les besoins annuels théoriques pour nourrir la population de Vautour fauve des Grands Causses ont été estimés à 222 tonnes. « De grandes variations saisonnières sont observables lorsque l'on compare les besoins alimentaires de la population de Vautour fauve et la ressource mise à disposition sur les placettes par les éleveurs. Durant la principale période d'agnelage, de février à avril, une importante ressource alimentaire est mise à disposition des vautours. Au contraire, pour les huit derniers mois de l'année, la ressource alimentaire déposée sur les placettes individuelles des Grands Causses ne satisfait pas les besoins théoriques de la population. Il semble évident que sur ces huit mois consécutifs, les vautours trouvent une part importante de leur alimentation en dehors des 103 placettes

actives dans les Grands Causses ». Le suivi des déplacements de quelques vautours équipés de GPS, lors de cette même étude, a permis de confirmer de nombreuses curées en dehors des placettes d'équarrissage. La majorité de ces curées concerne des cadavres d'animaux d'élevages et dans une moindre part, des cadavres d'animaux sauvages.

L'enquête réalisée auprès des 56 éleveurs a aussi mis en évidence que 100% des éleveurs sont satisfaits du service d'équarrissage naturel apporté par les vautours et que 42% ont une vision positive des vautours.

Si la consolidation des populations de Vautour moine, Vautour percnoptère et du Gypaète barbu reste une priorité en terme de conservation, l'accroissement de la population de Vautour fauve n'est plus un objectif en soi. « Elle est suffisamment importante actuellement pour constituer une population viable. La ressource alimentaire disponible sur le territoire des Grands Causses est identifiée comme le facteur déterminant pouvant à moyen terme réguler naturellement cette population ». Dans ce cadre, autoriser la création de placettes pour maîtriser et réguler les dépôts, associé à un contrôle renforcé des dépôts sauvages hors cadre réglementaire et sanitaire, est une priorité dans l'objectif de contenir l'accroissement de la population. ●



Carte d'identité

Nom latin : *Gyps fulvus*

Envergure : 2,40 à 2,70 m

Poids : 7 à 11 kg

Caractéristiques : Le Vautour fauve est adulte à l'âge de 4 ans et les couples sont fidèles. Le couple construit son nid dans une cavité rocheuse dans les falaises et un œuf est pondu en hiver. Il est le premier des 4 vautours à arriver sur les carcasses. Il en consomme les tissus mous (muscles et viscères). Espèce strictement charognarde, le Vautour fauve, n'est pas un prédateur. Contrairement à l'Aigle Royal, il n'est pas équipé de serres permettant d'attaquer des proies.



Les prairies naturelles, alliées des éleveurs !

Dans un contexte de changement climatique, les prairies naturelles apparaissent comme des surfaces à reconsidérer. Économiques en travail et en intrant, elles possèdent de nombreux atouts. L'établissement public du Parc a lancé une expérimentation avec 12 agriculteurs qui ont été accompagnés afin de mieux les connaître et pour certains, les multiplier.



© M. Tifra - PNC

Inventaire floristique d'une prairie

la productivité est bonne. Suite à un inventaire floristique complet pour connaître les espèces à récolter, une seconde parcelle a été identifiée pour recevoir les semences de la « prairie source ». « Un transfert de foin a été effectué en juin et deux moissons ont été réalisées au mois d'août », précise Lise. « Pour le transfert de foin, le fauchage s'est déroulé à la rosée afin que les graines colent entre elles. Cette opération doit être rapide et nécessite des moyens matériels et humains conséquents car il faut faucher, andainer, botteler, transporter le foin sur la parcelle receveuse et l'éparpiller ». Dans le cas de la moisson, l'agriculteur conserve son foin. Les graines sont stockées puis semées à l'automne sous couverture avec d'autres céréales ou au printemps. « Sur l'une des deux parcelles, 35 kg de graines / ha ont été récoltés ce qui est satisfaisant », estime Lise. Les premiers résultats de la duplication seront visibles entre un et deux ans. ●

Les prairies naturelles sont encore trop peu nombreuses sur le territoire du Parc. Elles représentent seulement 750 ha en cœur de Parc soit 1 % de la surface agricole utile. Pourtant, à l'instar des prairies temporaires qui doivent être entretenues pour produire, les prairies naturelles demandent moins de travail, d'intrants et de semences et elles présentent de nombreux atouts : qualités nutritionnelles et sanitaires, réservoirs de biodiversité, création de paysages typiques et résilience aux aléas climatiques.

Le Parc national a lancé au printemps dernier une expérimentation auprès d'agriculteurs volontaires. 12 ont été accompagnés soit pour améliorer leurs pratiques ou pour multiplier leurs prairies, par Lise Merlin, stagiaire en dernière année d'école d'ingénieur agronome.

« J'ai tout d'abord échangé avec les agriculteurs sur leurs objectifs de production et leurs pratiques. J'ai ensuite réalisé des relevés botaniques dans toutes les prairies afin d'établir un diagnostic du sol. Certains agriculteurs constataient une baisse de productivité de leurs prairies. Plusieurs sols étaient asphyxiés en raison du surpâturage ». Des conseils ont été apportés à 5 agriculteurs afin de faire évoluer leurs pratiques.

Deux méthodes pour multiplier les prairies naturelles

7 agriculteurs se sont quant à eux portés volontaires pour expérimenter la duplication de leurs prairies, 3 ont déjà réalisé l'opération cet été. Ils ont choisi une « prairie source » avec une grande biodiversité (plus de 50 espèces) et dont



© L. Merlin - PNC



L'agropastoralisme, fil rouge de la Maison du mont Lozère

Au Pont-de-Montvert, l'écomusée du mont Lozère est en pleine mutation. Il se déploiera sous une forme plus contemporaine au sein d'un nouveau bâtiment mutualisant un office de tourisme, un espace d'exposition temporaire et permanente. Son ouverture est prévue en 2024.

Deux ans après sa création, en 1972, le Parc national des Cévennes apparaît, depuis Paris, comme le lieu idéal pour y implanter un écomusée, « un miroir où une population se regarde pour s'y reconnaître... », selon la définition de son créateur Georges-Henri Rivières. Après 10 ans de réflexion et de travaux, un musée ouvre ses portes au public en 1984 au Pont-de-Montvert. Ce « musée » constitue la tête de pont d'un réseau associant du bâti traditionnel et des sentiers thématiques pour constituer un « écomusée » s'étendant sur tout le territoire. A l'heure actuelle, le terme d'écomusée paraît tout aussi désuet que l'exposition permanente qu'il proposait. Elle n'avait guère évolué depuis les années 80. « Nous étions arrivés à un point de non retour en termes de présentation scénographique de l'exposition », atteste Eddie Balaye, chargé de mission valorisation des patrimoines au Parc national. Ajouter à cela, un bâtiment qui ne répond plus aux normes de sécurité, le musée avait bien besoin d'un second souffle. Fermé au public depuis 2018, il rouvrira en 2024 dans une configuration plus contemporaine et dans un nouveau bâtiment. Le projet est porté par la communauté de communes des Cévennes au mont Lozère en partenariat avec la commune du pont-de-Montvert sud Mont Lozère, le Parc national, le Département, la Région, la DRAC et l'Entente Causse et Cévennes. La Maison du mont Lozère sera mutualisée avec l'office de tourisme qui accueillera le public au rez-de-chaussée. Le Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO y sera également présenté.

Aux petits soins pour la collection

Pendant deux ans, sous l'égide du Conseil départemental de la Lozère, un soin par-



© Doublevêbê

ticulier a été apporté aux 2500 objets collectés auprès des habitants durant plusieurs décennies. « Nous sommes l'un des rares départements à bénéficier d'une compétence pour réaliser des conditionnements adaptés à chaque objet », se félicite Isabelle Darnas, conservatrice en chef du patrimoine au Département de la Lozère. « Il a fallu revisiter la collection, réaliser un diagnostic sanitaire des objets, les nettoyer et les conditionner soigneusement par matériau. Ils sont maintenant prêts à être démenagés ». Ce sont principalement des objets illustrant l'économie agricole de moyenne montagne, avec quelques spécificités liées au travail de la laine mais aussi à la culture du seigle, certains sont pétassés (raccourcis avec un souci de prolonger leur usage) attestant un usage durable. Des objets qui seront drastiquement sélectionnés afin d'être présentés dans l'exposition permanente. La part de la collection qui ne sera pas visible sera conservée dans une nouvelle réserve répondant aux normes rigoureuses attendues d'un « musée de France ».

Du son et des illustrations

Le projet scientifique et culturel de la Maison du mont Lozère a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc le 23 septembre dernier. L'exposition s'étendra sur 180 m² au 1^{er} étage du bâtiment et aura pour fil rouge, l'agropastoralisme. « Ce thème fait l'objet d'une reconnaissance internationale, mais il reste complexe et nécessite d'être présenté concrètement, dans sa réalité actuelle », précise Eddie Balaye. Il y aura peu de texte et la dimension sonore y sera importante. Le visiteur écoutera des chants et des témoignages anciens et contemporains sur le pastoralisme. Les visuels auront également une place prépondérante. Plutôt que des photos de paysages que le public peut admirer lors de ses balades, des illustrations constituant une fresque raconteront le mont Lozère. « C'est un défi important de confier la réalisation de cette fresque à un illustrateur car il faut s'assurer que tout soit dit et qu'elle ne soit pas obsolète dans trois ans. Il faut trouver un équilibre et c'est tout le travail qui est en cours avec l'appui d'un conseil scientifique ». ●



Vadrouille, randonner à l'écoute du mont Lozère

Après un an de résidence artistique, le collectif *Lundi Soir* a créé une œuvre sonore baptisée *Vadrouille* afin de découvrir autrement les patrimoines du mont Lozère. 7 points d'écoute, implantés à la croisée du GR7 et du chemin de Stevenson et matérialisés par des pierres invitent à faire une pause pour partir à la rencontre des habitants de ce territoire.



© N. Mallovere - PNC

Les points d'écoute sont matérialisés par des pierres qu'il faut retrouver.

Randonner autrement, prendre le temps de découvrir le patrimoine culturel et naturel d'un lieu sans s'écarter de son chemin, c'était l'idée de l'appel à projets lancé en 2020 par le Parc national et l'association des parcs naturels du Massif central (IPAMAC). « *Nous souhaitons allier l'art à la randonnée, faire se rencontrer ces deux mondes afin de permettre à des itinérants qui traversent souvent le mont Lozère sans s'arrêter de faire une pause et de se plonger dans le patrimoine de ce lieu à travers l'art* », résume Juliette Wettstein, chargée de mission tourisme durable au Parc. Et c'est donc le collectif artistique *Lundi Soir* qui a été sélectionné pour passer une année en résidence à la station du Bleynard.

7 portraits du territoire

Au fil des 4 saisons, les artistes Laurine Carton-Amor, Sami Tedeschi et Valentin San Pietro sont allés, micro en main, à la rencontre des habitants du mont Lozère afin qu'ils racontent leur quotidien, leurs souvenirs... Tout au long des 2 chemins de randonnée, 7 capsules sonores de 7 à 18 minutes plongent le randonneur, muni d'un kit d'écoute, dans la vie d'une éleveuse ovine, une ancienne garde-barrière, un astronome, dans le souvenir d'un enfant pris dans l'orage... « *Nous avons joué sur le contrepoint ou la résonance entre ce que l'on voit et ce que l'on entend. On écoute Isabelle, l'éleveuse ovine sur une estive ou l'orage en haut du sommet de Finiels. Le lien est plus indirect*

lorsqu'on écoute le documentaire sur la nuit en plein jour », explique Valentin San Pietro, ingénieur du son. De nombreux acteurs ont participé à la création de ces documentaires, des plus jeunes aux plus âgés. « *Nous avons réalisé des ateliers avec des enfants de l'école du Pont-de-Montvert. Ils sont allés recueillir la mémoire des aînés du village et ont participé à la création du documentaire sur le Tarn* », se félicite Laurine Carton-Amor, autrice-réalisatrice. Après un an de rencontres et d'échanges, le collectif retient « *l'incroyable accueil et la générosité des gens dès que nous sommes arrivés ici* ». Nul doute que les itinérants vivront eux aussi une belle expérience avec *Vadrouille*. ●



Où se procurer le kit d'écoute ?

Vous pouvez emprunter un kit d'écoute au départ de votre ascension du mont Lozère et le rendre à votre point d'arrivée.

- > **Au Bleynard** : Office de tourisme ou Hôtel-Restaurant La Remise
- > **A la station du Bleynard** : Restaurant Le Refuge
- > **Au Pont-de-Montvert** : Office du Tourisme

Vous pouvez aussi télécharger l'application *Vadrouille* sur votre smartphone : Apple ou Playstore



IL A DIT....

Stéphane Maurin, maire du Pont de Montvert Sud Mont-Lozère

« *Ce projet d'œuvres sonores a été pour moi une révélation. Il nous plonge dans l'univers d'une magnifique histoire où cohabitent un territoire exceptionnel et des hommes et*

des femmes qui l'ont façonné. Ces capsules sonores permettent en outre d'être en immersion totale avec un lieu qui nous est familier mais dont on ignore toutes les richesses. Grâce au projet scolaire mené avec les élèves de l'école du Pont de Montvert, un travail intergénérationnel a pu se mettre en place autour de la thématique du Tarn, de la transmission de la mémoire, la

découverte d'anecdotes et d'expériences transmises par « les anciens » aux jeunes générations. C'est également un travail pédagogique mené de manière admirable par le collectif « Lundi soir » où chaque élève peut s'éveiller au travers des sons qu'offre notre si beau patrimoine. Un projet à poursuivre ou à renouveler ! Félicitations à tous ces acteurs ! »



Mission accomplie pour les agents saisonniers de terrain !

Cet été, comme prévu, l'affluence de visiteurs a été importante. Le Parc national s'y était préparé en recrutant, pour la première année, 6 agents saisonniers de terrain afin que les touristes puissent se ressourcer, apprendre et découvrir les trésors de notre région tout en respectant l'esprit des lieux. Une mission bien accueillie par les acteurs du territoire.

Vous les avez peut-être croisés cet été ? Morgane, Marion, Laurane, Johnattan, Valéry et Florian ont parcouru les sites les plus fréquentés du territoire afin de sensibiliser les touristes au respect de la réglementation en coeur de Parc. « Il est très important d'informer les visiteurs sur ce qu'est un parc national. Souvent, par méconnaissance, ils n'ont pas les comportements appropriés. Il est important de leur expliquer les règles afin que leur séjour se passe au mieux dans le respect des activités qui se déroulent au quotidien dans le territoire du Parc », expliquait en début de saison, Anne Legile, directrice du Parc national.

Originaires du territoire, les 6 jeunes agents saisonniers ont été positionnés en binôme sur les sites les plus réputés : le chaos de Nîmes-le-Vieux, le sentier des Corniches, le Météosite de l'Aigoual, le lac des Pises, le pont du Tarn, le sommet de Finiels, Mas Camargues... Preuve de l'affluence, malgré une météo maussade en juillet, plus de 3500 personnes ont ainsi été rencontrées et sensibilisées sur le sentier des Corniches qui accueillait un heureux (mais sensible) évènement (voir actu en images p 4).

Assurer le lien avec les bergers

De l'avis unanime des saisonniers, « la notion de coeur de Parc est souvent mal comprise » et « la principale infraction concerne les chiens non tenus en laisse ». Le stationnement des campings-cars durant la nuit et l'allumage de feux ont aussi été constatés. A grand renfort de brochures (cartes postales présentant la réglementation sur un ton décalé et cartes du Parc), de pédagogie et de patience, les saisonniers ont informé les visiteurs et répondu à leurs questions. « Les personnes rencontrées étaient plu-



tôt bienveillantes et demandeuses d'informations sur les sentiers à découvrir ou les espèces que l'on peut observer », explique Florian. « Notre mission a suscité des interrogations, il faut dire que travailler dans un bureau comme le nôtre ça interpelle ! », sourit Marion.

Les agents saisonniers étaient également chargés d'assurer le lien avec les bergers afin de favoriser la cohabitation entre activités pastorales et touristiques. « Les estives du mont Lozère sont traversées par des chemins de randonnée. Au

début de la saison, nous avons effectué le tour des bergers et ils nous ont fait part de leurs attentes. Nous sommes allés les voir chaque semaine et je pense qu'ils étaient satisfaits de notre présence », explique Marion. Le constat est identique pour l'Aigoual. Les visiteurs ont été sensibilisés aux comportements à adopter face aux patous. La mission des agents de terrain a été bien accueillie par les acteurs du territoire et sera reconduite l'année prochaine. ●



Les animations remportent (encore) un beau succès

Situation sanitaire oblige, cette année encore les animations estivales ont dû être adaptées : déroulement en extérieur, inscription obligatoire et jauge de 12 à 15/20 personnes. Pour autant, elles n'ont pas désempé puisque les 136 animations ont attiré 2250 parti-

cipants dont 42 % d'habitants du territoire.

Les sorties en famille et les soirées nocturnes chez des prestataires touristiques bénéficiaires de la marque *Esprit Parc National* tirent une nouvelle fois leur épingle du jeu.



Latipalpe à dos plat (*Latipalpis plana*)

Photographe : Jean-Pierre Malafosse, garde-moniteur au Parc

Ce coléoptère saproxylique de la famille des Buprestes a été découvert sur le territoire du Parc en 2020. Comme la grande majorité des espèces de *Buprestidae*, il possède un corps fusiforme, des couleurs et dorures évoquant un bijou. Dans le monde, certaines cultures les serti-saient en or, les transformant en de véritables bijoux.

Le Latipalpe est une grande espèce (19 mm de moyenne), rare, méridionale et inféodée aux vieux chênes, dans lesquels les larves vivent et consomment le bois. Celui-ci a été photographié le 8 juillet 2020 sur une feuille de châ-taignier à 464 m d'altitude à Sainte-Croix-Vallée-Française.

La châtaigne dans tous ses éclats

Lilas Delclos est agricultrice dans les vallées cévenoles. En 2010, elle a créé la ferme des Mourenes sur la commune de Saint André de Lancize. Avec l'aide de son conjoint Guillaume, elle partage son activité entre l'équitation pour laquelle elle voue une passion et la production de châtaignes. Des produits frais ou transformés bénéficiaires de la marque *Esprit Parc National* depuis deux ans.

En cette matinée nuageuse et venteuse d'octobre, Lilas, Guillaume et David, embauché pour l'occasion, relèvent les longs filets, remplis de bogues et de feuilles mortes, posés depuis environ un mois dans cette châtaigneraie très pentue de Grattegals à Saint-Laurent de Trèves. Ils sont heureux de pouvoir disposer d'un bail rural pour cette parcelle de 3 ha depuis fin 2012. « Notre ferme se situe à 900m d'altitude, il n'y a pas de châtaigniers greffés seulement des sauvages. Nous avons la chance de pouvoir exploiter celle-ci. La propriétaire l'a héritée de ses arrière-grands-parents », explique Lilas. Il aura fallu 3 ans au jeune couple pour la remettre progressivement en état. Elle était envahie par les genêts et les bouleaux, « on ne voyait plus les châtaigniers ». Les nombreux arbres centenaires, quoique souffrant comme partout sur le territoire des sécheresses successives, respirent à nouveau et se fortifient, augmentant ainsi chaque année la production de fruits. « Les premières années, nous récoltions 300 kg de châtaignes et l'année dernière nous avons atteint 1 tonne ». Il est encore un peu tôt pour présager de la qualité du cru 2021 mais « cette année ne s'annonce pas trop mal. Elles n'ont pas l'air très grosses mais les variétés tardives ont profité de la pluie. C'est vrai que cet été on a un peu manqué de chaleur ».

Une large gamme de produits

Les Barbudes, Coutinelles, Pelligrines et Dauphines seront vendues fraîches pour les gros calibres, mais surtout transformées après un passage à l'atelier de la CUMA du Col du Pendédis. Ce sont des produits bénéficiant des labels AB, AOC et de la marque *Esprit Parc National*.



© N. Mallovere - PNC

« Nous produisons de la crème de châtaigne au cacao, de la confiture avec morceaux, du sirop, de la farine, de la purée, des châtaignes au naturel ou aromatisées à l'anis, à la Carthagène et aux herbes de Provence pour l'apéritif ». La vente s'effectue à la ferme, sur les marchés, dans les magasins de producteurs et sur de nombreuses foires. « A partir du mois de septembre, nous faisons les foires une fois par mois, nous allons dans le Cher, en Indre-et-Loire, dans la Nièvre, les Bouches-du-Rhône, à Paris... Nous met-

tons la plaque *Esprit Parc National* sur notre stand. Et souvent on constate que les gens ne connaissent pas le territoire donc on en fait la promotion ».

Lilas vit également de son activité équestre qui se développe au fil des années. Elle possède une cavalerie d'une quinzaine de chevaux espagnols, arabes, Mérens et des poneys. Diplômée d'État, elle propose des cours, des stages, des balades, des randonnées... ●



Pour retrouver l'ensemble des produits et services Esprit Parc National :

- > <https://destination.cevennes-parcnational.fr>
- > <https://www.espritparcnational.com>



Le voyage de l'eau sous le causse Méjean

Le Parc national des Cévennes et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) ont réalisé entre 2016 et 2020 une étude hydrogéologique du causse Méjean. L'objectif était de mieux connaître le fonctionnement des eaux souterraines de ce vaste plateau calcaire.

Les ressources en eau constituent un enjeu majeur pour le développement du territoire. L'eau est en effet nécessaire à de multiples usages et les besoins augmentent.

Dans un contexte de changement climatique, le niveau de prélèvement doit rester compatible avec l'intégrité des écosystèmes aquatiques.

Durant quatre ans, des études ont été conduites afin d'affiner les connaissances.

Dans ce grand angle, nous vous proposons d'en découvrir les principaux résultats.



A la découverte des anciens paysages des Grands Causses

Un vaste plateau calcaire parsemé de dolines, de grottes, d'avens, de chaos ruiniformes, entaillé par de profondes gorges. Les paysages tels que nous les connaissons actuellement sont le résultat d'un long processus d'érosion par l'eau qui a débuté il y a plus de 200 millions d'années. Des chercheurs ont reconstitué l'histoire des paysages des Grands Causses depuis leur origine.



Qu'est-ce qu'un karst ?

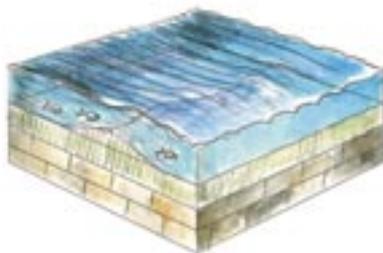
Le mot karst, d'origine Slovène, désigne un ensemble de reliefs, superficiels ou souterrains, façonnés par l'eau dans les roches carbonatées. Dans les karsts, l'érosion

des roches calcaires par l'eau se fait essentiellement par dissolution. L'eau circule dans la roche, en élargissant certaines fissures. Ce lent travail souterrain crée un réseau complexe de galeries que les écoulements empruntent pour ressortir

sous la forme de sources au fond des gorges. Les plateaux karstiques appelés causses s'étendent à l'ouest du Parc national des Cévennes. Culminant à 1247 m d'altitude au mont Gargo, le Méjean est le plus élevé.

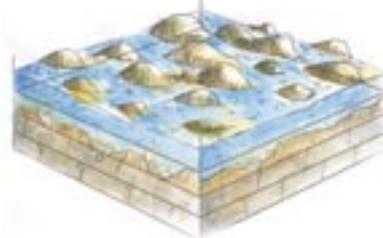
- 200 Ma à - 140 Ma (Jurassique)

La mer recouvre la région des Grands-Causses. Chaude et peu profonde, elle favorise la formation de calcaire.



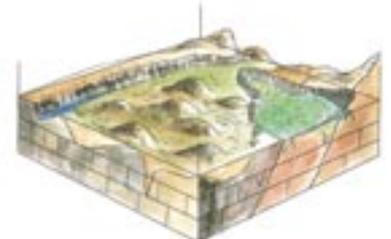
- 80 à - 60 Ma (Crétacé supérieur et Paléocène)

La mer revient et se retire plusieurs fois provoquant la création d'une épaisse couverture de sédiments.



- 25 Ma

La région est bouleversée par l'ouverture de la Méditerranée. Le massif des Cévennes constitue un point haut, progressivement érodé jusqu'au socle (granites et schistes). De grandes plaines se déploient au contact des Cévennes.



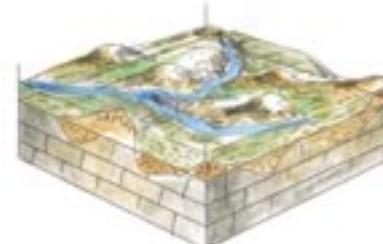
- 140 Ma (Crétacé inférieur)

Sous l'effet d'un soulèvement général, la région des Grands Causses sort des mers. Une première phase d'érosion souterraine se met en place. En surface, de petites buttes de karst se forment, donnant naissance à des paysages « ruiniformes ». Ils sont toujours visibles, le plus emblématique étant le chaos de Nîmes-le-Vieux.



- 60 Ma au début du Tertiaire

La mer quitte définitivement la région. L'épaisse couverture de sédiments s'altère et s'érode. La formation de la chaîne pyrénéenne provoque des déformations et des ondulations à la surface des Grands Causses. Les cours d'eau se concentrent alors dans les creux alors que les calcaires jurassiques sont mis à nu sur les points hauts (ou bosses).



- 13 Ma

Sous l'effet de la poussée alpine, le massif Central et les Cévennes sont soulevés. Les grandes plaines sont entaillées par les vallées du Tarn puis de la Jonte et du Tarnon, ce dernier sépare définitivement le causse Méjean des vallées cévenoles..



Le périple d'une goutte d'eau

Lorsqu'il pleut sur le causse Méjean, quel circuit souterrain emprunte une goutte d'eau ? Grâce à des études et des traçages, cette question a pu être élucidée. Depuis son point de chute, une goutte d'eau peut mettre entre 1 jour et 1 mois pour plonger dans une source... du Tarn.

Durant quatre ans, des études ont été conduites afin de mieux connaître le cheminement des eaux souterraines du causse Méjean. Des sondes ont équipé les sept principales sources : Moulin de Pélatan, Castelbouc, les Ardennes, l'Ironselle, les Douzes, le Pêcher et Mas-Saint-Chély. « L'objectif était d'évaluer le débit, la température et la conductivité de l'eau afin d'identifier les principales réserves en eaux souterraines ainsi que leurs relations avec les eaux de surface du Tarn, de la Jonte et les eaux qui s'infiltrent sur le causse », résume Claudine Lamotte, cheffe de projet au BRGM.

Des résultats surprenants

En parallèle, 22 traçages ont été effectués, en partenariat avec le Comité départemental de spéléologie de la Lozère. « Depuis les avens du causse Méjean ou de l'intérieur des grottes, une substance fluorescente neutre pour l'homme et l'environnement a été injectée dans l'eau. Les traces de ce colorant ont ensuite été recherchées quelques jours ou quelques semaines plus tard dans les sources des gorges grâce à des appareils de mesure », explique Yannick Manche, chargé de mission eau au Parc national.

Première surprise, lorsqu'une goutte d'eau tombe sur le causse, elle s'écoulera dans le Tarn dans 95 % des cas. Seulement 2 traçages ont été restitués dans la Jonte. Cela signifie que notre goutte d'eau est capable de traverser entièrement le réseau souterrain du causse sur un axe sud-est / nord-ouest pour rejoindre le Tarn. C'est le cas lorsqu'elle tombe par exemple à Gatuzières au niveau de la Perte de la Fontaine de Mielgue. Il lui faut presque 6 jours pour traverser les formations géologiques avant de se jeter dans la source des Ardennes au niveau de La Malène. Mais son voyage peut durer encore plus longtemps. Depuis l'aven du Crapaud sur la commune de Vébron, elle mettra presque 27 jours pour rejoindre la source de Castelbouc à Sainte-Enimie. La forme des réseaux de drainage peut en effet accélérer ou ralentir son périple. Le trajet le plus court dure presque deux jours et s'effectue entre l'aven de la Bastide et la source du Pêcher, tous les deux à Florac.

Pourquoi l'eau de pluie se déverse-t-elle dans le Tarn ?

Le Tarn capte les eaux pour des raisons géologiques. Elles s'expliquent par l'orien-

tation des couches de roches. « Leur pendage (inclinaison) part du sud/est vers le nord/ouest donc l'eau s'écoule préférentiellement dans ce sens, par gravité », explique Eglantine Husson, géologue du Karst au BRGM. D'autres facteurs entrent en ligne de compte et notamment l'incision de la vallée de la Jonte qui a précédé la création des vallées de la Jonte et du Tarnon. « La vallée du Tarn a permis de structurer les réseaux karstiques en premier lieu avec une restitution des eaux souterraines en direction de cette position. Lorsque les vallées de la Jonte et du Tarnon se sont creusées, la structuration des réseaux karstiques étaient pour partie déjà acquise. La Jonte et le Tarnon sont venus capturer une partie du territoire lors de leur incision mais ne captent au final que très peu les eaux du causse. »

La seconde surprise concerne la taille des bassins d'alimentation en eau. Les résultats remettent en cause l'hypothèse selon laquelle Castelbouc serait la plus grande source du causse. C'est en fait la source des Ardennes à La Malène avec une capacité de 87 km².



Bilan des traçages

Des réserves en eaux souterraines peu accessibles

L'étude hydrogéologique a permis d'effectuer une pré-évaluation des quantités d'eaux souterraines du causse. Ces réserves semblent satisfaisantes par endroit, pour autant, y recourir pour alimenter le causse en eau potable impliquerait la réalisation d'un forage très profond.

Recoupant les résultats de cette étude, les réserves en eaux souterraines potentiellement accessibles se situent en bordure ouest du causse, à proximité des exutoires situés dans les gorges du Tarn, principalement au niveau de la source des Ardennes à La Malène. Ce n'est pas surprenant puisque qu'il s'agit du plus grand bassin d'alimentation du causse

avec une superficie de 87 km² pour un débit annuel moyen de 1m³/s. Si sa capacité de stockage n'a pas pu être mesurée, son potentiel pourrait être élevé. Une étude complémentaire permettrait de le confirmer. Cette source est préservée pour le moment de tout risque de pollution au vu de l'activité sur le causse.

Le second plus grand bassin d'alimentation en eau souterraine est celui de Castelbouc à Montbrun. D'une superficie de 78 km² pour un débit de 0,72 m³/s, cette source est toutefois plus vulnérable aux pollutions que celle des Ardennes.

La source des Douzes/Maynial sur la commune de Hures-la-Parade est intéressante car la ressource pourrait être accessible à partir d'une faible profondeur, environ 150 m de profondeur au niveau du ravin des Bastides mais à l'heure actuelle « nous ne disposons pas de connaissances géologiques de ce secteur », indique Yannick Manche, chargé de mission eau au Parc national. L'autre partie du secteur des Douzes est alimentée à 60 % par les eaux d'infiltration au niveau de la Jonte (zones de perte en aval de Meyrueis). « La ressource est certes plus accessible mais elle est très sensible aux risques de pollution puisqu'elle est issue en partie de l'eau de la rivière Jonte, dont la qualité est directement liée à son bassin d'alimentation en amont de Meyrueis ». ●



© P. Crochet

Réserve en eau souterraine de Castelbouc

Un forage de plus de 300 m

En 2020, 83 892 m³ d'eau ont été facturés aux 734 abonnés du causse Méjean. Une consommation négligeable au regard du débit des plus grandes sources dans les gorges du Tarn. Un prélèvement de l'eau souterraine dans la source des Ardennes à La Malène n'affecterait que très peu le débit du Tarn. L'enjeu majeur ? Pour puiser cette ressource, « des forages de plus de 300m seraient nécessaires et il faudrait ensuite distribuer l'eau sur le causse par pom-

page ». Si la pluviométrie actuelle est suffisante, le changement climatique peut laisser planer le doute sur sa pérennité. Ajouter à cela le risque de voir les débits moyens annuels des cours d'eau diminuer de 20 à 40 % comme le prévoit l'agence de l'eau Adour-Garonne, la solution la plus résiliente serait encore la mise en place d'une gestion collective et individuelle raisonnée et un usage vertueux de l'eau.



Quels sont les risques de pollution ?

En complément de ce qui a été évoqué précédemment, la vulnérabilité de la ressource en eau karstique est plus forte en bordure Est du causse, au niveau du système des Douzes/Meynial à Hures-la-Parade. Le risque de pollution est lié aux eaux de rivières, sensibles à tout rejet lié aux activités humaines. Il existe un risque potentiellement élevé d'une pollution pour les sources du Pêcher, du Moulin et Castelbouc car leurs bassins d'alimentation sont largement utilisés pour l'agriculture. Le risque de pollution pour les autres principales sources est jugé moyen.



L'eau, une préoccupation permanente

Le causse est dépourvu de cours d'eau permanents, et la récupération de l'eau de pluie a toujours été un enjeu pour les Causseards. Des systèmes ingénieux ont été imaginés. Le changement climatique incite à préserver encore davantage cette ressource précieuse et ces savoir-faire.



© O. Prohiv - PNC

Lavogne vers Mas Saint Chely, causse Méjean

Le territoire du Parc national n'échappe pas à l'impact du changement climatique. Dans le cahier thématique commandé en 2020 sur cette question, les études font état d'une augmentation de la température annuelle de 1,6 à 2,6° et de 2,2 à 3,6° en été à l'horizon 2055. Selon le scénario le plus catastrophique, le mercure pourrait grimper de 7° l'été en 2085 ! S'agissant de l'hydrologie, l'agence de l'eau Adour-Garonne estime que, sur son bassin, il faut prévoir « des baisses de débits comprises entre 20 et 40 % en moyenne annuelle d'ici 2050. La dynamique des écoulements sera également fortement modifiée notamment en période de basses eaux : sans changement drastique des usages, les étiages seront plus précoces, plus sévères et plus longs ».

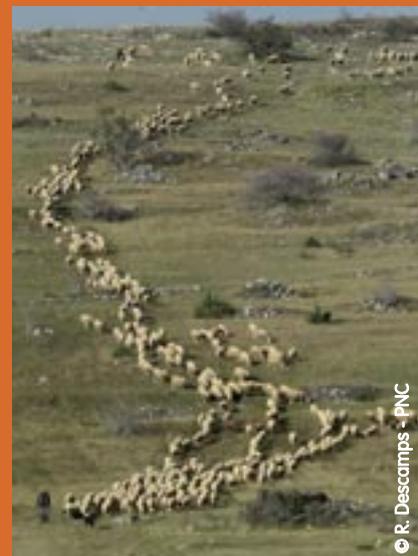
Des citernes et des lavognes comme solutions

S'approvisionner en eau a toujours été un défi pour les habitants du causse. Et les anciens ont été ingénieux. « L'architecture des maisons causseardes a été pensée pour capter l'eau de pluie », atteste Nathalie Crépin, architecte au Parc national. « Chaque maison disposait au moins d'une citerne. Une cavité était

creusée sous la future maison. Elle était étanchéifiée avec des enduits à la chaux et au sable. L'eau était récupérée par les toits grâce à des corbeaux de pierre qui sortaient des façades pour supporter des chéneaux en bois. La citerne pouvait aussi être construite à côté de l'habitation, c'est un petit bâti au toit voûté ». Difficile d'estimer le nombre de citernes toujours en fonction actuellement mais nul doute qu'il a nettement diminué avec l'arrivée du réseau d'eau potable. L'installation d'un double réseau, eau potable pour la consommation et non potable pour l'arrosage, le ménage et l'alimentation des sanitaires, est encore très timide. Pour abreuver leurs troupeaux, les éleveurs ont de tout temps aménagé des lavognes. On en dénombre 119 sur le causse. Parmi elles, une petite trentaine de retenues artificielles (bétonnées ou bâchée) permettent de stocker l'eau de pluie durant les épisodes pluvieux pour la restituer aux troupeaux en été. A Villeneuve, le captage d'une source alimente une cuve de 24 000 l, enterrée sous la bergerie. « A l'époque, elle permettait de satisfaire les besoins en eau. Il y a 7 ans nous avons dû créer une retenue de 250 m³ pour abreuver nos 750 brebis », explique Michel Maurin, éleveur. L'installation d'une citerne est régulière-

ment préconisée par le pôle architecture de l'établissement lorsqu'il est sollicité pour la construction d'un bâtiment en cœur de Parc.

Le causse Méjean est approvisionné en eau potable par prélèvement de l'eau superficielle de la rivière Jonte, dérivée à quelques centaines de mètres du sommet du mont Aigoual. L'eau est acheminée par une conduite de 12 km. En 2004, pour faire face au besoin plus important de cette ressource en été, un bassin de 45 000 m³ a été construit à Berre près de Gally. Le réservoir se remplit en automne et en hiver. Cette solution fonctionne mais parfois la situation est « sensible ». « Si les pluies régulières nous permettent de remplir le bassin, les événements pluvieux forts et courts compliquent son remplissage en raison du fonctionnement de cet ouvrage », explique Etienne Amegnigan, chef du service eau et assainissement de la communauté de communes Gorges Causse Cévennes. Et la survenue de ces phénomènes intenses devrait s'accroître. « Pour sécuriser davantage l'approvisionnement en eau, le rendement du réseau a été amélioré et se rapproche de 80 % sur le territoire du Méjean. Mais d'autres solutions doivent être trouvées et les réserves en eaux karstiques identifiées grâce à l'étude hydrogéologique font l'objet d'une réflexion au sein de la collectivité ». ●



© R. Descamps - PNC

Mon paysage a du Caractère

Regardons de plus près un cliché issu
de l'Observatoire Photographique des Paysages du Parc.

Quels sont les grands traits de ce paysage ? Qu'est-ce qu'ils nous inspirent ?



Cliché n° 10a de l'Observatoire du Parc : lac des Pises, Mont Aigoual (©Alicia JUGE)



Le monde de la nuit

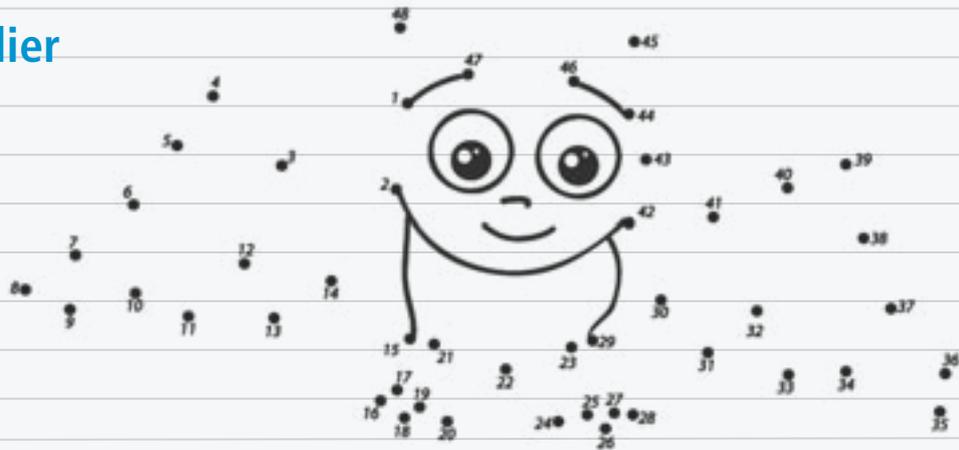
★ Mots mêlés

- | | |
|---------------|-------------|
| ANDROMEDE | BARBASTELLE |
| BLAIREAU | CASSIOPEE |
| CHOUETTE | CIEL |
| CONSTELLATION | CREPUSCULE |
| ETOILES | HIBOU |
| LUCIOLE | LUNE |
| NUIT | ORION |
| RICE* | TENGMALM |

* Réserve Internationale de Ciel Etoilé

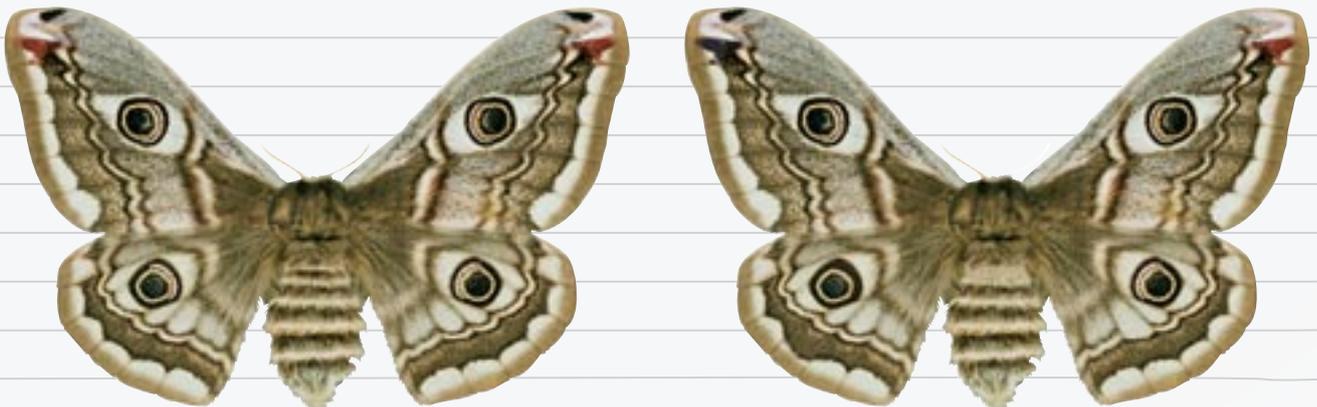


☾ Points à relier



★ Les 7 erreurs

Petit paon de nuit (*Saturnia pavonia*) © Didier Descouens



Réponses page 22



A la découverte de la forêt magique du Mas de la Barque

Jadis, quand la forêt était magique, elle soufflait ses secrets au premier forestier du Mas de la Barque. Dans les pages de son sommier, il inscrivait jour après jour, tout ce qu'elle lui révélait et tout ce qu'il observait. Mais le vent hurlant arracha les pages et les dispersa au plus profond des bois mystérieux. Saurez-vous les retrouver ?

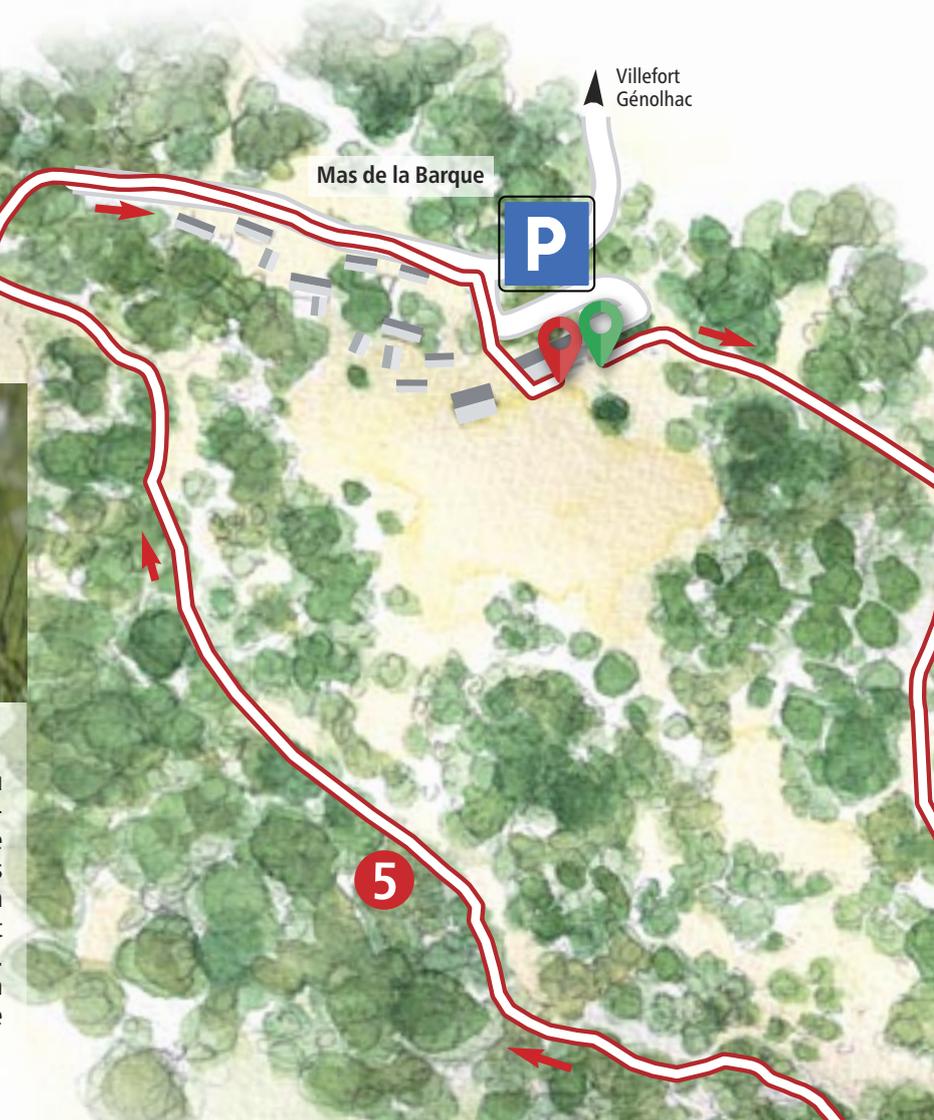
Catégorie :
sentier de découverte
Distance : 2,2 km
Durée : 1h
Dénivelé : 36 m
Niveau : très facile



© N. Mallaverne - PNC

La tourbière (5)

Ce milieu naturel est un endroit étrange où seules survivent des plantes très particulières. Ici, l'eau est particulièrement acide et très peu oxygénée. À leur mort, les plantes ne se décomposent pas aussi bien que dans la forêt. Et elles s'accumulent pour former une épaisse couche de tourbe. Parmi les plantes qui s'y épanouissent, la carnivore Droséra ou l'élégante Linaigrette avec ses pompons blancs.



© M. Jirica - PNC

L'amadouvier (4)

Bien accroché au tronc d'un vieux hêtre, ce gros champignon est aussi dur que le bois. C'est un parasite de l'arbre. Il est reconnaissable à son chapeau de cèpe. Ce champignon n'est pas comestible. Séché, il s'embrase à la première étincelle. Les humains de la préhistoire se servait de lui pour allumer leurs feux.





© M. Tiffo - PNC

Une étrange barque (1)

Le sentier s'engage sur une large piste qui pénètre peu à peu dans les profondeurs de la forêt. Un étrange rocher en forme de barque passe presque inaperçu. Est-ce lui qui donne son nom au hameau ? En patois, « berque » désigne une brèche dans la montagne. Alors, Mas de la Barque ou « Mas de la Berque » ?



© R. Descamps - PNC

Une biodiversité riche (2)

Au cours de leur vie, les arbres se tordent, se boursouflent, prennent des rides. Une branche rompue laisse sa cicatrice offerte au bec des oiseaux comme le Pic noir ou le Pic épeiche. À la fin, notre vieillard végétal se retrouve perclus de cavités. Autant de loges confortables qui abritent les petites bêtes.



© M. Tiffo - PNC

Barque - Page (3)

Ce personnage fictif est à retrouver tout au long du sentier. Il est parfois bien caché. Lorsque vous l'aurez trouvé, les pages perdues par le premier forestier ne seront pas loin. Elles proposent des énigmes à résoudre et offrent une découverte de la vieille forêt à travers plusieurs thématiques illustrées : les habitants des arbres creux, la vie du sous-sol, la tourbière, la mort d'un arbre...



© S. Corpeiron - ORF

Focus

Le Pôle de Pleine Nature du mont Lozère : des activités pour les 4 saisons

De par sa géographie et son climat, le mont Lozère propose une grande diversité d'activités de pleine nature durant toute l'année : activités terrestres et nautiques, estivales ou hivernales, bien-être ou découverte des patrimoines, des paysages, de l'histoire... Le projet consiste à structurer, organiser et mettre en valeur l'ensemble de activités et richesses de ce territoire.

Le projet pôle Pleine Nature Mont Lozère a été retenu fin 2016 dans le cadre de l'appel à projets « Pôles de pleine nature du Massif Central ». Cette sélection permet de solliciter une aide du Fonds européen de développement régional (FEDER) complétée par des cofinancements nationaux (Etat, Départements du Gard et de la Lozère et Région Occitanie) afin de pouvoir mettre en

place un plan d'actions jusqu'en 2023.

De nombreuses actions sont portées par ce projet :

- ▶ l'aménagement du réseau d'itinéraires de randonnée
- ▶ le balisage et la signalétique de parcours trail et VTT,
- ▶ le rééquipement des sites d'escalade et la sortie d'un topoguide spécifique
- ▶ la cartographie et l'aménagement de 6 sites de course d'orientation,
- ▶ la réfection des pistes de ski de fond de la station du Mont Lozère,
- ▶ la réalisation de sentiers de découverte au Mas de la Barque et à l'étang de Barrandon

Près d'ici



© M. Tiffo - PNC

Une table d'orientation éclatée

Au sommet du Pic Cassini, dispersés sur les blocs de granite, des triangles découpés dans de l'acier cortène, rappelant le point géodésique, pointent les 15 principaux sommets que l'on peut repérer depuis ce belvédère par un ciel bien dégagé : le mont-Aigoual, le Pic Saint-Loup, le mont Ventoux, le mont-Blanc ou encore le mont Mezenc.

Une plateforme ludique

Située à la station du Mas de la Barque, une plateforme, accessible à tous permet une découverte multi-sensorielle de la biodiversité du mont Lozère. Les visiteurs doivent retrouver des empreintes d'animaux, deviner les modes de diffusion des graines ou se plonger dans la vie secrète du bois mort.



© M. Tiffo - PNC

Retrouvez toute notre offre de découverte sur :

> <https://destination.cevennes-parcnational.fr>

► **Les nouveaux arrivés**

Carine Esculier



a rejoint l'établissement, le 5 juillet 2021 et occupe le poste de cheffe du pôle agri-environnement et eau au sein du service développement durable. Auparavant, elle était chargée de mission

restauration-préservation de la ressource en eau souterraine au sein de l'établissement public territorial de bassin Vistre-Vistrenque Sud du Gard.

Maxence Garde



occupe le poste de technicien connaissance et veille du territoire pour le massif des vallées cévenoles depuis le 1^{er} septembre 2021. Il a travaillé durant dix ans au sein de la police

scientifique.

Delphine Drucbert



est assistante ressources humaines au sein du secrétariat général depuis le 3 mai 2021. Delphine a exercé cette même mission au sein de l'établissement en 2020.

Thomas Lyvenec



occupe le poste de chargé de la commande publique, des achats et des conventions au sein du secrétariat général depuis le 1^{er} septembre 2021. Auparavant, il était responsable du service commande publique à la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme.

Florian Herold



est conducteur d'opérations en bâtiment au sein du pôle architecture, urbanisme et paysages du service développement durable. Depuis le 19 juillet 2021, il effectue le suivi des travaux sur les bâtiments dans le cadre du plan "France Relance" piloté par l'Etat.

Camille Savary



a rejoint l'établissement le 1^{er} octobre en tant que chargée de mission sur le projet apiculture et pollinisateurs au sein du pôle agri-environnement et eau. Camille est diplômée de l'école d'ingénieur AgroParisTech.

► **Lettre d'information**

Pour ne rien rater de nos dernières actualités, inscrivez-vous à notre lettre d'information mensuelle sur : www.cevennes-parcnational.fr/fr/inscription-la-lettre-dinformation.



A la une



Enquête participative : Anticiper ensemble le changement climatique
Le Parc a travaillé dans une démarche d'anticipation du changement climatique avec le pôle "Heritage" dans le cadre des ateliers "Anticiper ensemble le changement climatique" qui ont permis de définir des actions et de partager les idées et les connaissances sur le changement climatique. Les ateliers ont lieu tous les 15 jours de 14h à 16h. Si vous souhaitez participer, contactez-nous.

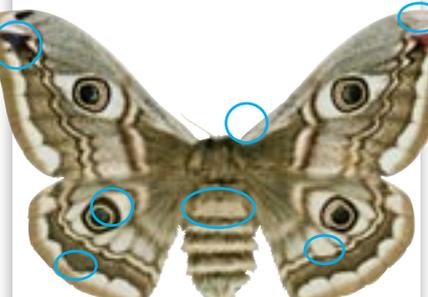
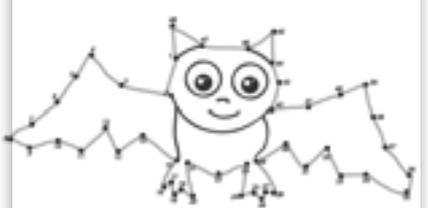
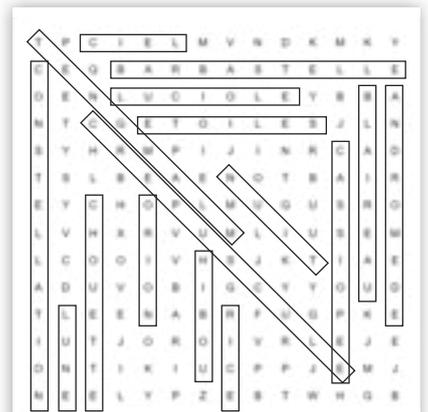
► **Photo mystère**

Quel est cet objet (réponse ci-dessous) ?



© G. Grégoire - PNC

► **Réponses p18**

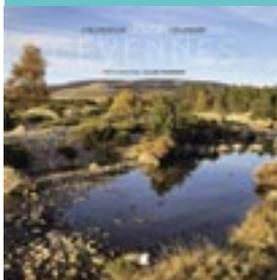


Réponse photo mystère : C'est un tour à laine. Fabriqué à base d'argille, il servait à chauffer les peignes au moyen de braises. Les peignes servaient à démêler la laine après avoir été lavée et séchée.

nouveautés

À la boutique

En vente dans les Maisons du Parc, les relais d'info du Parc et à la boutique en ligne www.cevennes-parcnational.fr



Calendrier Cévennes 2022

14 € Éditions Alcide

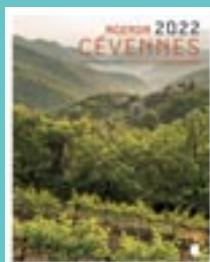
Photographe : Alain Fournier
Un magnifique calendrier pour célébrer les Cévennes en 2022 grâce au photographe Alain Fournier qui nous offre 12 clichés saisissants de beauté entre paysages et scènes animalières.

Dimension : 30 cm x 30 cm – Support broché

Agenda Cévennes 2022

12 € Éditions Alcide

Un agenda illustré de photographies tirées des livres "Cévennes", "Fleurs sauvages des Cévennes" et "Cévennes aériennes" de Jean Du Boisberanger pour vivre au rythme les Cévennes tout au long de l'année.



Paysans de nature

29,90 € Editions Delachaux et Niestlé

Auteurs : Perrine Dulac et Frédéric Signoret
Devenir paysan pour protéger la nature, c'est possible ! Ce plaidoyer expose les expériences réussies de paysans qui placent la préservation de la nature sauvage parmi leurs priorités.

Le réseau " Paysans de nature ", né en Pays de la Loire à l'initiative de la LPO Vendée, s'étend petit à petit à toute la France. Il regroupe des éleveurs, des arboriculteurs, des vignerons, des maraîchers..., qui ont choisi de préserver et de favoriser la biodiversité sauvage dans leur ferme.

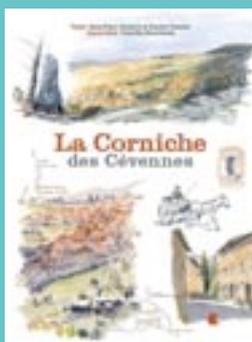
Ce livre, enrichi de plus de 300 photographies, dresse le portrait de 28 fermes, soit une cinquantaine de femmes et d'hommes engagés dans cette démarche.

La corniche des Cévennes

25 € Éditions Alcide

Auteurs : Jean-Paul Chabrol et Daniel Travier.

Illustrations de Camille Penchinat
Traces de dinosaures, vestiges préhistoriques, églises romanes, châteaux, lieux de mémoire de résistances, circuits automobiles... La Corniche raconte en condensé une histoire originale des Cévennes. A la suite d'un premier volume à succès, 4 saisons en Cévennes, les historiens Jean-



Paul Chabrol et Daniel Travier en font un récit pittoresque, richement illustré d'aquarelles et de dessins. Un magnifique ouvrage pour découvrir l'histoire fascinante d'une route légendaire.



Au centre de documentation et d'archives



JOUSSEAUME Valérie. **Plouc Pride - Un nouveau récit pour les campagnes**
Éditions de l'Aube, 2021. 300 p.

La campagne est vivante, comme lieu de vie et comme imaginaire. La pandémie de 2020 a encore accéléré ces tendances : vivre à la campagne serait « la »

solution face aux crises sanitaires, écologiques, économiques ou sociales de nos vies citadines contemporaines. Pour aller au-delà d'un certain fantasme, Valérie Jousseume réalise un état des lieux et remet la campagne en perspective. Elle interroge le rôle et les atouts des territoires dans la transition sociétale. Et, surtout, elle redonne aux ruraux une place d'acteurs dans ce changement de civilisation en cours. Au cœur d'un monde où toute certitude a disparu, cet ouvrage s'appuie sur l'expérience rurale pour imaginer un futur désirable.

Cote : DS01750



BOQUIEN Nathalie, THIRIET Marie. **Autonomie solidaire - Ecovillages et habitats participatifs**

Rustica, 2021. – 224 p.

Écohameaux, écovillages, habitats partagés, groupés ou participatifs... Vous

vous intéressez aux modes d'habitat alternatifs ? Ce guide vous offre un aperçu des questions essentielles à vous poser, des difficultés courantes et des solutions concrètes existantes. Grâce au véritable travail d'enquête des auteures, vous y trouverez de multiples et riches témoignages : des personnes aux profils variés, engagées dans toutes sortes de projets, à différents stades d'avancement, dans plusieurs régions, chacun avec ses propres objectifs et contraintes...

Vous découvrirez également une mine de conseils et de ressources qui vous aideront à vous lancer.

Cote : DS01751

Ces documents ainsi que de nombreuses autres références sont consultables au **Centre de documentation et d'archives** à Génolhac sur réservation.

Catalogue en ligne :

<http://centre-documentation.cevennes-parcnational.net>

Coordonnées : 04 66 61 19 97



LIFE
**NATUR'
ADAPT**

Anticipons ensemble

le changement climatique à venir !

Le Parc national des Cévennes s'investit dans une démarche d'adaptation au changement climatique. Il a pour cela intégré le projet Natur'Adapt, qui vise à mieux prendre en compte le changement climatique dans la gestion des aires protégées.

Dans ce cadre, une enquête participative « Anticipons ensemble le changement climatique » a été lancée.

Comment percevez-vous le changement climatique ?
A-t-il des impacts sur votre mode de vie ?

Pour participer à notre enquête, rendez-vous sur notre site internet www.cevennes-parcnational.fr à la rubrique « actualités ».